

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 24%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 25%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Autres candidats	78	1380	602	347	81
		Bacheliers professionnels toutes séries	27	301	150	64	30

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	1064	510	296	72	88,9 %
			Masculin	316	92	51	9	11,1 %
			<b>Total</b>	<b>1380</b>	<b>602</b>	<b>347</b>	<b>81</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	244	120	52	27	90 %
			Masculin	57	30	12	3	10 %
			<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>150</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	32	8	1	0	0 %
				Sans mention	346	149	70	21	37,5 %
				AB	271	170	102	20	35,7 %
				B	106	81	62	12	21,4 %
				TB	22	16	15	3	5,4 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>778</b>	<b>425</b>	<b>250</b>	<b>56</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	21	0	0	0	0 %
				Sans mention	222	77	30	11	44 %
				AB	115	63	40	8	32 %
				B	38	32	23	4	16 %
				TB	5	5	4	2	8 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>177</b>	<b>97</b>	<b>25</b>	<b>100 %</b>
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	165	0	0	0	
				AB	26	0	0	0	
				B	5	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	31	4	1	0	0 %
				Sans mention	75	21	5	2	6,7 %
				AB	115	55	18	9	30 %
				B	65	55	30	16	53,3 %
				TB	15	15	10	3	10 %
				<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>150</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	928	531	320	75	92,6 %
			En réorientation	158	48	18	5	6,2 %
			Non scolarisés	162	20	7	1	1,2 %
			Scolarité étrangère	124	0	0	0	0 %
			Autres	8	3	2	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>1380</b>	<b>602</b>	<b>347</b>	<b>81</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	256	137	60	29	96,7 %
			En réorientation	20	6	2	0	0 %
			Non scolarisés	25	7	2	1	3,3 %
			<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>150</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	128	77	39	7
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	116	68	40	12

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	104	59	42	11
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	42	27	16	6
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	35	21	7	3
			Autres doublettes	309	168	104	17
		Baccalauréat Technologique	Mugn/ Mercatique & Droit et Economie	167	87	48	7



Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	95	34	16	4
			Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	40	27	20	10
			Autres doublettes	75	26	11	2
		Baccalauréat Professionnel	Métiers de l'accueil	81	52	19	9
			Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	47	24	11	5
			Autres spécialités	154	68	34	16

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	17,4 %	18,3 %	15,7 %	12,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	15,8 %	16,2 %	16,1 %	21,4 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14,2 %	14 %	16,9 %	19,6 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,7 %	6,4 %	6,5 %	10,7 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,8 %	5 %	2,8 %	5,4 %
		Autres doublettes	42,1 %	40 %	41,9 %	30,4 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	44,3 %	50 %	50,5 %	30,4 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	25,2 %	19,5 %	16,8 %	17,4 %
		Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	10,6 %	15,5 %	21,1 %	43,5 %
		Autres doublettes	19,9 %	14,9 %	11,6 %	8,7 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Spécialité significative</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme (2218)	Jury par défaut	Métiers de l'accueil	28,7 %	36,1 %	29,7 %	30 %
		Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	16,7 %	16,7 %	17,2 %	16,7 %
		Autres spécialités	54,6 %	47,2 %	53,1 %	53,3 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne générale	Les résultats en Histoire Géographie ou HGGSP, en Langues, en SES ou Sciences de Gestion et en mathématiques seront examinés avec attention	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	le projet motivé sera particulièrement étudié tant dans sa forme ( rédaction) que dans son fond ( pourquoi le choix de cette formation spécifiquement)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen	toutes actions valorisées dans le cadre d'actions solidaires, associatives	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Elle repose sur différents critères d'évaluation pour lesquels vous devrez attribuer une note sur 20 selon les modalités ci-dessous :

BTS TOURISME :

1er critère : appréciations des professeurs principaux et du chef d'établissement sur la FICHE AVENIR

2e critère : évaluation de la lettre de motivation, avec une expérience ou un projet bien identifié

3e critère : origine PAUL AUGIER ou lycées du 06

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.



## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Projet de formation motivé Lorsqu'il est absent = 0/20. Présent mais sans élément apparent en lien avec nos formations (souvent un copier-coller) = 05/20. Personnalisé avec des arguments en référence à la formation demandée entre 10 et 18/20. Personnalisé en plus des arguments, on identifie des expériences ou stages dans la filière avec un projet bien défini = de 15 à 20/20  
Origine académie Nice : Nous recommandons de mettre un 20/20 pour les lycéens de J&P.Augier ce qui signifie que nous sommes attentifs à l'égard de nos élèves et un 15/20 pour les élèves des lycées de notre académie.

**Signature :**

DENIS FERAULT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des  
Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier